



Exp. : Solidaris - Chaussée de Waterloo, 182 - 5002 Saint-Servais



Ca-W1-L9

COTISATION MENSUELLE

**FACILITEZ-VOUS LA VIE, OPTEZ
POUR LA DOMICILIATION
BANCAIRE DE VOS COTISATIONS
(sans frais supplémentaires)**

Mme ANDREE BOULANGER
RUE BOURGMESTRE-EVRARD, 42
5060 SAMBREVILLE

Service : Cellule AC

Vos références :

Saint-Servais, date de la poste

Tél : 078/051.319

NISS : 57120211836

Mail : info.namur@solidaris.be

Mme BOULANGER,

Voici la facture récapitulative relative à vos cotisations d'assurance complémentaire.
Au 01/01/2025, le montant mensuel de votre cotisation est de 13,50 €.

Si vous avez effectué un paiement après le 13/01/2025, veuillez ne pas tenir compte de la présente facture ou en déduire le montant déjà payé.

Afin de vous faciliter la vie, avez-vous songé à opter pour la domiciliation bancaire ?

Vous trouverez en annexe toutes les informations ainsi que le document à nous renvoyer.

COTISATIONS DUES

1 ^{er} trimestre à payer pour le 28/02/2025	40,50 €
2 ^{ème} trimestre à payer pour le 31/04/2025	40,50 €
3 ^{ème} trimestre à payer pour le 31/07/2025	40,50 €
4 ^{ème} trimestre à payer pour le 31/10/2025	40,50 €

ATTENTION : À verser sur le compte BE74 1325 5339 1307
avec la nouvelle communication structurée +++4 7 3 / 8 2 9 6 / 1 4 4 8 3+++



PAYEZ FACILEMENT ! Scannez ce code via l'application bancaire de votre smartphone et payez en toute sécurité



Si vous avez été affilié.e précédemment à une autre mutualité et que des cotisations leur sont encore dues, vous devez également prendre contact au plus vite avec leurs services afin de régulariser votre situation et ensuite nous transmettre la preuve de paiement de ces cotisations.

Inscrit.e à e-Mut ? Une copie de ce courrier se trouve dans la section « Mes documents ».


Pas encore inscrit.e ? Rendez-vous sur www.emut.be

Directeur Assurance Complémentaire,
Ghislain Weets

Président du Comité de Direction,
Jean-Pascal Labille



Le montant va être transféré.
Date d'exécution souhaitée :

De BOULANGER ANDREE
BE83 2500 1593 0115 



Montant 40,50 EUR



Vers SOLIDARIS
BE74 1325 5339 1307

